

RAPPORT FINANCIER SEPANT exercice 2023

La présentation des comptes

La SEPANT a confié au cabinet d'expertise comptable RMA à TOURS deux missions :

- Mission sociale, pour la gestion de la paie, rédiger les obligations déclaratives et fiscales
- Mission comptable, pour la préparation des comptes annuels.

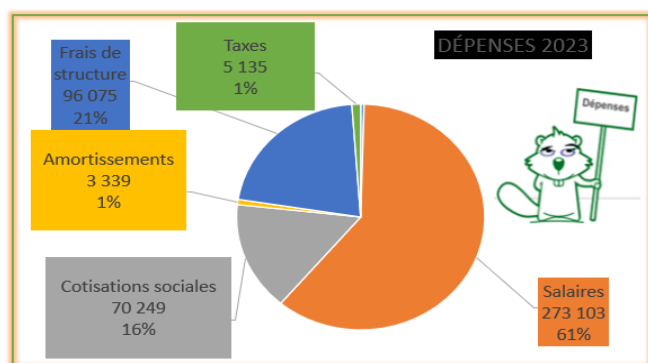
Audit des comptes par ANH Consult, la Sepant tient une comptabilité d'engagement : les recettes et les dépenses sont comptabilisées lorsqu'elles sont acquises ou engagées.

Le nouveau plan comptable associatif a été appliqué comme l'an passé :

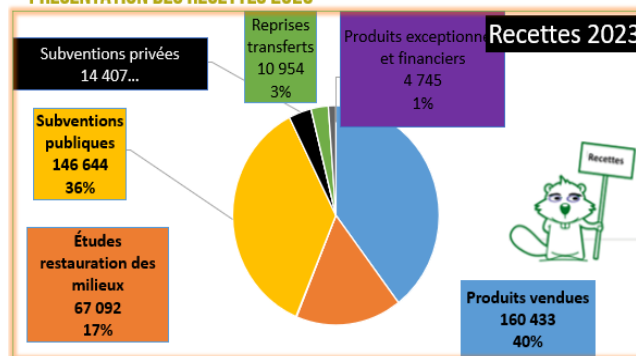
- Bénévolat valorisé et prestations en nature sont intégrés à la présentation du compte de résultat en compte 86 et 87
- Concernant les prestations pluriannuelles, la totalité de la subvention est portée au bilan de l'exercice ayant constaté la notification ou signature de l'attribution ou de la convention.

La situation de l'association durant l'exercice

PRÉSENTATION DES DÉPENSES 2023



PRÉSENTATION DES RECETTES 2023



Le résultat de l'exercice est déficitaire de <29 134 €>

Le résultat reste déficitaire, Il s'explique par :

- Les événements conjoncturels qui ont entraîné une baisse d'activité.
- La baisse de la partie des subventions avec - 40 K€, qui est liée à des projets décalés mais également au Turnover de l'association. La bonne nouvelle se traduit au bilan, par un nombre de projets en cours beaucoup plus important, avec des factures à établir pour 469 115€ soit + 200 K€.
- Les projets dans le domaine de l'éducation à l'environnement augmentent et passent de 19 005 € en 2022 à 25 673 €. Les autres projets restent stables ou ont légèrement évolués : études et restauration des milieux pour 67 092€ (+0.5k€), suivi écologique et gouvernance pour 61 519€ (-6K€), prestations bureaux d'étude 67 341€ (+10K€).
- Également, les prestations « base de données » passent de 200 € en 2022 à 2 300 € en 2023.

Les fonds propres sont de 155 967 euros, ils restent réconfortants pour les jours à venir.

Le résultat d'exploitation est déficitaire de <29 134 €>. Le résultat reste déficitaire. En effet, le turnover de nos équipes a généré le non-maintien d'études projetées. Ensuite, les produits constatés d'avance (cela correspond aux factures à établir sur du travail non encore réalisé) sont passés de 243 K€ euros en 2022 à plus de 486 K€ euros. Nous avons nettement consolidé l'activité. On constate une augmentation de l'activité sur un nombre de projets gérées par l'équipe, toujours plus important. Les charges d'exploitation sont stables, mais elles évoluent avec l'activité. Sur la masse salariale, celle-ci est stable. On a moins d'heures rémunérées et beaucoup plus d'absences. Dans le détail nous avons également moins d'heures sur les projets et plus pour l'associatif.

La disponibilité en banque de 82 K€ est en hausse de +20 K€. Cela démontre le travail effectué sur ce point (meilleur process de facturation et d'encaissement). L'apport sur le livret a généré des intérêts annuels de 1,5K€.

Les bénévoles sont très mobilisés

Il faut noter la mobilisation des bénévoles sur les projets biodiversité, développement durable, la représentation dans les commissions préfectorales, la gestion de la structure dont le bénévolat a été valorisé en pied du compte de résultat

à 51 K€, soit plus de 500 jours de travaux réalisés dans le cadre de bénévolat. Cette dimension économique représente la part d'autofinancement que la SEPANT apporte à des projets dont le financement est incomplet mais qu'elle souhaite réaliser au regard de son projet associatif. Les bénévoles accompagnent les salariés, assument des missions et participent aux commissions. On peut aussi noter le montant du mécénat pour 98 K€.

Le bilan s'équilibre à 757 194 €

À l'actif du bilan les nouvelles dispositions gonflent la ligne « autres créances » des subventions à recevoir sur les exercices suivants. Au passif du bilan elles gonflent la ligne « produits constatés d'avance » (travaux à réaliser les années suivantes)

Cette comptabilisation des subventions permet de mettre en évidence le potentiel de recettes sur les exercices suivants et permet un meilleur suivi comptable.

Surveillance du seuil d'exonération des impôts commerciaux :

La Sepant reste attentive à ce seuil qui n'a pas été dépassé en 2023. Dans ce domaine la Sepant s'est attaché le concours de l'expert-comptable de RMA et d'un avocat fiscaliste.

Les événements importants survenus pendant l'exercice

L'équipe salariée.

L'évolution du personnel, au cours de l'année 2023, a été marquée par : le remplacement de l'assistante administrative et comptable en avril, l'embauche d'un agronome et d'une service civique en octobre dernier, à la suite des départs de 3 salariés en mars puis en mai puis aout. L'équipe est constituée actuellement de 10 salariés. Nos salariés, stagiaires et services civiques sont les forces vives et dynamiques de notre structure. Ils sont très impliqués dans notre démarche de protection de la nature.

La mise en place d'une base de données Access a permis de gérer les plans de charges des salariés et également d'utiliser des nouvelles fonctionnalités de l'application Innovance avec une codification analytique par projet.

Nous avons provisionné le budget CSE (Comité Social et Économique) qui était nécessaire.

Un contrôle URSSAF sur l'exercice 2021 nous a été notifié. Il a porté sur les notes de frais et justificatifs.

Adaptations conjoncturelles et perspectives d'avenir

- ✚ Le remboursement du prêt garanti par l'État PGE sera remboursé complètement à partir de juillet 2027, nous avons choisi un remboursement sur 5 ans.
- ✚ Après s'être dotée depuis plusieurs années d'un outil d'analyse des temps de travail, afin de pouvoir justifier aux financeurs que le temps passé est conforme à l'objet de la subvention, la Sepant continue, en 2024, à améliorer les outils de gestion pour alléger les tâches administratives, optimisation des plateformes numériques.
- ✚ L'actif immobilisé met en évidence du matériel vieillissant. Nous avons commencé à renouveler l'équipement : tarières, piège lumineux, 2 ordinateurs, ainsi que les mobiles.
- ✚ Nous allons travailler sur : les procédures RGPD, l'établissement secondaire des Fontaines, le suivi des projets lucratifs et non lucratifs et l'incidence sur les comptes comptables, le suivi de la masse salariale.

Le trésorière Ghislaine CARIMALO

